



Le Conseil Municipal réuni le Jeudi 19 octobre 2023 sous la Présidence de Monsieur MANUEL DA SILVA, Maire, à Thorigny-sur-Marne, a :

Adopté son règlement budgétaire et financier

- Fixé la durée des amortissements
- Adopté la décision modificative n°1 (Ville)
- Adopté la décision modificative n°1 (Sauvières)
- Versé l'excédent de l'AECT au CCAS
- Demandé le remboursement par toutes voies utiles de frais médicaux
- Demandé le remboursement par toutes voies utiles de frais de dégradation du domaine public
- Demandé le remboursement par toutes voies utiles de frais de vol de mobilier public
- Autorisé le Maire à signer la convention d'occupation avec ICF La Sablière
- Approuvé les cartes des zones d'accélération d'énergies renouvelables
- Abrogé et revoté la délibération sur la modification du PLU
- Ajouté de nouvelles actions au CRTE
- Adopté le règlement intérieur de la Ville et du personnel
- Créé des postes au tableau des effectifs
- Décidé la gratuité de l'occupation du domaine public lors du marché de Noël

Le Maire,
Manuel DA SILVA

